

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 3

Rubrik: Les conseils du médecin : les médias et la relation médecin-patient

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conseils du médecin

Docteur Maurice Mamie



Les médias et la relation médecin-patient

Ceci est la traduction littérale du titre d'un article paru en novembre 1981 dans le *New England Journal of Medicine* sous la plume du Dr Rourke et de ses collaborateurs du Centre médical de la Duke University en Caroline du Nord, USA. Leur prise de position m'a paru intéressante à commenter dans cette chronique du fait de sa portée générale.

Les médias, la radio et la télévision en particulier, relatent parfois à leurs auditeurs et à leurs téléspectateurs les résultats des plus récentes recherches de la médecine de pointe, ce qui est leur rôle et leur droit le plus strict, mais ils le font souvent sans appliquer le devoir de réserve qui s'impose lorsqu'il s'agit de publications préliminaires. Ce genre d'informations, présentées maintes fois avec un titre ronflant peut créer chez les malades des sentiments mitigés où se mêlent l'espoir, la frustration et la colère parce que le médecin traitant ne leur avait jamais fait mention des découvertes ouvrant des perspectives nouvelles et séduisantes sur l'évolution et le traitement de leur affection. Les conséquences psychologiques fâcheuses de ce manque d'information se manifestent le plus souvent en cas de maladies chroniques ou de la plus redoutée d'entre elles, le cancer, ces patients ayant déjà tendance à rechercher une alternative auprès de la cohorte non négligeable des charlatans.

Les travaux scientifiques bien conduits, dont les résultats rapportés dans des journaux médicaux sérieux sont

parfois repris par les médias, font ainsi l'objet d'une publicité souvent tapageuse alors que ces publications ne présentent les résultats obtenus que comme des étapes intermédiaires dont il serait prématuré de tirer des conclusions hâtives quant à leur utilité immédiate dans la pratique quotidienne. Les médias ne citent que rarement les commentaires prudents des scientifiques et présentent comme immédiatement applicables les résultats de leurs recherches.

L'auditeur, le téléspectateur, le lecteur de chroniques, qui ne peut juger valablement de la portée de ce qui lui est offert, veut à juste titre être informé des derniers acquis de la science médicale et pouvoir en bénéficier. Il lui arrive d'être très déçu si son médecin ne lui a pas signalé telle ou telle de ces étapes prometteuses de la recherche. Il en résulte fatalement un malaise qui vient troubler la relation de confiance existant entre le médecin et son patient et remettre en question leurs rapports traditionnels.

Les auteurs illustrent leur propos en rapportant leur expérience personnelle des effets négatifs d'une information hâtive et mal contrôlée. Il s'agissait d'une maladie relativement rare, héréditaire, familiale, la fibrose kystique atteignant dans une famille certains enfants. Cette affection est de nature génétique. Rourke insiste sur les conséquences désastreuses pour les parents et les médecins traitants d'un programme télévisé relatant les études expérimentales d'un chercheur prônant une substance chimique particulière qui serait très bénéfique dans le traitement de l'affection en question, qui ne serait ainsi pas de nature génétique, mais due à un manque d'apport de cette substance. Ces résultats furent formellement contestés lors d'un symposium de spécialistes. Malgré cela, il s'est avéré que plusieurs patients avaient commencé à donner à leurs enfants ce produit qui est potentiellement toxique.

En fait il s'agit d'un problème de communication, d'échanges d'informations. Il est en effet impérieux de protéger le public contre les simplifications à outrance et la recherche du sensationnel propres à certaines vulgarisations prématurées par les médias de données scientifiques non confirmées.

Les échanges d'informations incombent en premier lieu aux médecins, qu'il s'agisse des chercheurs d'un service spécialisé ou du médecin traitant. Cette attitude informative du corps médical doit permettre au patient de faire la différence entre les relations scientifiques des journaux médicaux

sérieux et les informations provenant de sources moins fiables. C'est à son médecin que le patient devrait s'adresser pour obtenir l'interprétation correcte d'une dépêche de presse qui l'aurait troublé ou intrigué. C'est le médecin de famille qui devrait être au centre de ce réseau d'informations parce que, grâce à sa formation post-graduée continue, il est à même de fournir les éclaircissements demandés et également parce qu'il est le mieux placé pour se renseigner auprès des centres spécialisés.

Grâce à ce dialogue confiant, le patient et sa famille peuvent être au courant des ressources les plus récentes de la médecine de pointe et éviter l'écueil des illusions trompeuses, les déceptions et les frustrations inutiles.

Dr M. M.

Avis aux clubs, institutions sociales, etc.

Une assemblée, une manifestation en vue? «Aînés» peut intéresser vos membres. Aussi sommes-nous volontiers disposés à vous offrir des numéros à distribuer aux participants. Il suffit au responsable de remplir le coupon ci-dessous et de l'envoyer **15 jours avant la manifestation** à: «Aînés», case postale 2633, 1002 Lausanne. A titre de promotion, ces numéros seront offerts gratuitement.

Commande de numéros gratuits

Nom

Rue

NP/localité

Tél.

demande _____ exemplaires gratuits d'«Aînés» pour la manifestation suivante:

organisée par

à envoyer pour le (date):

Signature